

BTS SIO / ANGLAIS

Option A « Solutions d'infrastructure, systèmes et réseaux »

Option B « Solutions logicielles et applications métiers »

PRESENTATION DES EPREUVES *(référentiel du 29 avril 2019)*

Coefficient 2

• 1. FINALITÉS ET OBJECTIFS

L'évaluation permet de positionner la candidate ou le candidat par rapport au **niveau B2** du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

- **comprendre la langue vivante étrangère écrite** : il s'agit de vérifier sa capacité à exploiter des textes abordant des problématiques professionnelles, sans spécialisation ni difficultés techniques excessives et relevant de l'aire culturelle de la langue étudiée, pour se les approprier et en restituer les contenus ;
- **s'exprimer à l'oral dans la langue vivante étrangère** : il s'agit de vérifier sa capacité à présenter un court propos organisé et à prendre part à un dialogue en anglais dans le cadre d'une situation en lien avec le domaine professionnel.

Tout au long de l'épreuve, il est attendu que la personne candidate **s'exprime dans une langue grammaticalement acceptable**, adopte **une prononciation claire** et une **intonation pertinente, et mobilise une gamme de langue étendue du lexique spécifique du métier visé**. Le lexique est utilisé dans des situations professionnelles variées pour lesquelles il s'agit de comprendre une documentation ou d'échanger avec des pairs du monde entier sur des problèmes techniques, mais sans sous-estimer l'ancrage dans des pratiques sociales et des contextes culturels au sein de l'organisation et de son environnement.

ÉCRIT 2h (évaluation de la compréhension et de l'expression écrite)

Rappel du référentiel : "L'épreuve comporte deux types d'activités langagières ancrées dans le contexte professionnel de la production et de la fourniture de services informatiques :

- 🕒 la rédaction, en **français, d'un compte rendu** à caractère **technique faisant apparaître les idées essentielles** d'un texte ou d'un dossier en langue anglaise n'excédant pas 50 lignes ;
- 🕒 la rédaction, en **anglais, d'écrits** (courrier, courriels, bref rapport, document explicatif, demande d'assistance auprès d'un service tiers, demande d'informations concernant de nouveaux usages, rapport d'incident, etc.) **en relation avec l'exercice de la profession**, à partir d'éléments de contexte professionnel et de consignes rédigées en anglais ou en français.

L'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé pendant l'épreuve

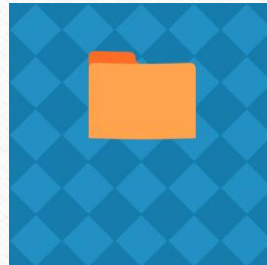
ORAL *20 min de préparation + 20 min*

(évaluation de la compréhension écrite et orale, ainsi que l'expression orale en continu puis en interaction)

Elle prend appui sur **un court dossier professionnel**, composé de **deux supports maximum** rédigés langue anglaise (***court article de presse, page d'écran d'un site présentant un élément technique, extrait de notice, etc.***), **complété par un bref document vidéo**. Les documents présentent des éléments en lien avec le domaine professionnel et l'aire culturelle de la langue anglaise, sans toutefois présenter de ***technicité excessive***. Les documents vidéos ne sont ni des écrits oralisés ni des enregistrements issus de manuels.



Le dossier comporte une brève description de la mise en situation à préparer.
Les mises en situation peuvent concerner *l'échange d'informations relatives à de nouvelles offres technologiques, de nouveaux usages, des constats de pannes ou d'incidents, des demandes d'assistance ou de conseil, etc.*



L'évaluation comporte deux phases :

Phase 1 : Expression orale en continu (5 minutes environ)

Le candidat réalise **une présentation structurée en ANGLAIS** du dossier et de la situation en dégagant le **thème** qu'il illustre et en le mettant en lien avec le domaine professionnel.

Phase 2 : Expression orale en Interaction (au plus 15 minutes)

Le candidat est invité à *décrire la situation, à reformuler, réagir, développer une argumentation, justifier son propos, apporter des explications, et proposer une démarche adaptée.*)

L'usage d'un dictionnaire unilingue est autorisé pendant la préparation de l'épreuve.



Grilles d'évaluation

GRILLE DE L'ANCIEN REFERENTIEL (dernière session juin 2021)

**REMPLENER PAR UNE
INTERACTION ORALE
À partir de 2022**

BTS Services informatiques aux organisations

Session 2019

Date :

Nom et prénoms du candidat :

Centre d'examen :

Pour chacune des colonnes, entourer le nombre de points correspondant à la prestation du candidat et à l'un des quatre degrés de réussite. Les blocs de points ne sont pas sécables.

A		B		C		D	
Phase 1 (5 minutes environ) Compréhension de l'oral		Phase 2 (au plus 5 minutes) 1 ^{ère} partie : Interaction orale		Phase 2 (10 minutes environ) 2 ^{ème} partie : Interaction numérique		Recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Compréhension de mots isolés, d'expressions courantes, sans mise en relation des éléments relevés. Les intervenants ne sont pas clairement identifiés, leur rôle n'est pas repéré.	1 pt	Tâche peu ou mal comprise. L'examineur doit expliquer la tâche à accomplir.	1 pt	Réalisation de la tâche Prise de contact maladroite. Contenu insuffisant, peu approprié, manquant de pertinence par rapport à la mise en situation proposée. Les réponses aux relances de L'examineur sont laborieuses et peu pertinentes.	1 pt	Expression partiellement compréhensible. Répertoire rudimentaire.	1 pt
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Compréhension partielle qui s'appuie sur quelques éléments factuels sans rendre compte du sens global du document.	3 pts	Tâche partiellement comprise. Le candidat a besoin de l'aide de L'examineur pour en saisir les nuances. Il communique de façon limitée.	2 pts	Communication limitée. Identifie la problématique et propose des réponses, même si celles-ci ne sont pas satisfaisantes.	2 pts	Langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	2 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Compréhension satisfaisante : les informations principales sont fidèlement restituées.	5 pts	Tâche globalement comprise. Le candidat se positionne correctement, pose des questions pertinentes. Il ou elle s'implique dans l'échange.	3 pts	Production d'un discours cohérent. Apporte des explications en réponse à des questions de L'examineur. Identifie la problématique et propose des solutions.	4 pts	Langue globalement correcte malgré quelques erreurs. Vocabulaire approprié, adapté à la situation professionnelle.	3 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Compréhension fine du contenu informatif : des détails significatifs sont relevés et organisés. L'attitude des intervenants est perçue : ton, humeur, point de vue, relations entre les interlocuteurs, implicite, etc.	7 pts	Tâche très bien comprise. Le candidat présente sa compréhension de la mise en situation de façon claire et organisée. Il ou elle réagit avec vivacité, pertinence, prend l'initiative de l'échange.	4 pts	Production d'un discours structuré. Parvient à demander et exprimer des éclaircissements ou précisions. Propose des solutions et en explique l'intérêt.	5 pts	Langue correcte. Lexique suffisamment étendu et précis. Bonne maîtrise grammaticale. Peu d'erreurs.	4 pts
A / 7		B / 4		C / 5		D / 4	

Appréciation :

TOTAL (A + B + C + D) = / 20

Nom et signature de L'examineur

BTS SIO

FICHE D'AIDE À L'ÉVALUATION- LVE – E12 Expression et communication en langue étrangère - Sous-épreuve écrite.

- Durée de l'épreuve : 2h
 a. compte-rendu en français
 b. production écrite

Pour chacune des 4 colonnes, entourer le nombre de points correspondant à l'un des 4 degrés de réussite de la prestation du candidat. Reporter ce nombre en bas du tableau. Additionner les points sur les 4 colonnes et diviser par deux pour obtenir la note finale. Seule la note finale figurera sur la copie du / de la candidat.e avec une brève appréciation littérale.

Compte rendu en français :				Production écrite en anglais :			
Compréhension et restitution des informations et des idées		Intelligibilité		Respect de la consigne		Recevabilité linguistique	
Degré 1		Degré 1		Degré 1		Degré 1	
Seuls quelques éléments isolés sont perçus. Le sens global du texte n'apparaît pas.	2 pts ou 4 pts	Requiert un effort de lecture important. La fréquence des erreurs et / ou le manque de cohérence rend la lecture très ardue.	1 pt	Tentative de réalisation non aboutie. Non-respect du format	1 pt	Expression partiellement compréhensible. Répertoire rudimentaire.	2 pts ou 4 pts
Degré 2		Degré 2		Degré 2		Degré 2	
Compréhension partielle qui s'appuie sur quelques éléments factuels entre lesquels les liens ou articulations sont absents, insuffisants ou erronés.	6 pts ou 8 pts	Demande un certain effort de lecture. La rédaction manque de clarté et de cohérence.	2 pts	Production sommaire. Non-respect du format.	2 pts	Langue compréhensible malgré un vocabulaire limité et des erreurs.	6 pts ou 8 pts
Degré 3		Degré 3		Degré 3		Degré 3	
Compréhension satisfaisante. Le propos général est perçu. Les idées secondaires sont partiellement relevées.	10 pts ou 12 pts	Le message est structuré, la lecture est aisée malgré quelques erreurs ou maladrotes ponctuelles.	3 pts	Réalisation adaptée mais incomplète. Format partiellement respecté.	3 pts	Langue globalement correcte malgré quelques erreurs. Vocabulaire approprié, adapté à la situation professionnelle.	10 pts ou 12 pts
Degré 4		Degré 4		Degré 4		Degré 4	
Des détails significatifs sont relevés, organisés et mis en valeur. Compréhension fine du contenu informatif du texte.	14 pts ou 16 pts	Texte clair, fluide et bien structuré.	4 pts	Réalisation satisfaisante quant au contenu, et pertinent. Respect du format de la production.	4 pts	Langue correcte. Lexique suffisamment étendu et précis. Bonne maîtrise grammaticale. Peu d'erreurs.	14 pts ou 16 pts
<i>Bonus : Conclusion personnelle dégageant l'intérêt du document dans une perspective professionnelle.</i>	(1 à 2 pts)						
Note A, sur 16 :	/16	Note B, sur 4 :	/4	Note C, sur 4 :	/4	Note D, sur 16 :	/16

*Degré 0 (par colonne) :
 - déchiffrement impossible de l'écriture manuscrite du candidat.
 - aucune production ou contre-sens total.

Note du candidat : total (A+B+C+D) divisé par 2 = /20



**KEEP
CALM
AND
DO YOUR WORK
NOW**